

de *patois* commence alors à être diffusé. Jean-François Courouau rappelle opportunément en conclusion que tous les auteurs — et les lecteurs — sont bilingues et que le choix d'une langue représente « un espace de liberté dans lequel la tutelle de la convention s'exerce, certes, mais avec une emprise moindre ». Et que si l'on peut établir, en dépit des zones d'ombre et des pertes inévitables, l'existence d'un certain nombre de réseaux par lesquels les écrits circulent, sont édités et réédités, c'est qu'il y a un lectorat non négligeable et renouvelé. Une sociologie actuelle de l'écrit en France peut donc difficilement faire l'économie des écrits minoritaires.

Claire TORREILLES

André GUYAUX (dir.) : *La querelle de la statue de Baudelaire, août-décembre 1892*. Avec le concours d'Aurélia Cervoni, Guillaume Peigné, Sébastien Porte (Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 710 p., 35 €).

Belle idée que d'avoir rassemblé en volume toutes les pièces de cette étonnante affaire. On pouvait imaginer qu'à la fin du XIX^e siècle, un bon quart de siècle après le décès de Baudelaire (1867), la grandeur et l'importance de l'auteur des *Fleurs du mal* étaient définitivement reconnues. Il semblait y avoir autour de son nom une quasi-unanimité. L'initiative prise, en août 1892, par Léon Deschamps, directeur de la revue *La Plume*, de lancer une souscription en vue d'élever une statue au poète, intervenait donc dans un contexte on ne peut plus favorable, et elle suscita une sorte d'enthousiasme dès son lancement. Un comité fut mis sur pied, présidé par Leconte de Lisle, avec l'appui de Mallarmé. Afflux immédiat des adhésions, d'abord françaises (Verlaine, Heredia, Mirbeau, Huysmans, Richepin, Zola, les Goncourt, Bourget, Léon Bloy...), mais pas uniquement (Maeterlinck, Verhaeren, Stefan George, Swinburne). S'élèvent juste quelques réserves contre la « statuomanie » : celles de Jules Vallès par exemple, dénonçant l'élévation de statues « à ceux qui furent des briseurs d'idoles », mais c'était (28 juillet 1884 dans *Le Cri du Peuple*) huit ans avant l'initiative de Léon Deschamps. D'autres, comme Mirbeau, disaient n'aimer guère les statues officielles, mais se déclaraient prêts à changer d'avis si le sculpteur désigné était Maillol ou Rodin. Or, c'est précisément Rodin qui avait été pressenti, et il avait donné son accord.

Le véritable initiateur du projet était un baudelairien fervent, Léon Cladel, qui venait de disparaître, en juillet 1892. Ce qui l'avait fortifié dans cette idée, qu'allait reprendre Léon Deschamps, c'est une visite au cimetière Montparnasse pour y voir la tombe de Baudelaire. Il avait été surpris, sinon choqué, de constater que, sur le monument de famille, le nom du poète était inséré — pour ne pas dire « coincé » — entre ceux de son beau-père et de sa mère, sans aucune mention particulière de son statut ni de son œuvre, tandis que le nom du général Aupick était assorti du rappel détaillé de tous ses titres et emplois. Bel exemple d'escamotage, par les familles, du rejeton encombrant (autre échantillon : le tombeau d'Artaud à Marseille). Simultanément, quelques-uns s'indignaient qu'on ait édifié un somptueux monument en l'honneur d'Alexandre Dumas, mais strictement rien pour Stendhal, Flaubert, ni donc Baudelaire. Là-dessus, c'est Zola qui sonnait la charge, en décrétant que « l'unique volume de vers » de Baudelaire « pèsera plus dans la balance de la postérité que l'auteur de *Monte-Cristo* ».

Le ton était donné, et le projet en bonne voie. Mais quelqu'un allait y mettre le holà. Un critique très oublié aujourd'hui, mais alors puissant, Ferdinand Brunetière, futur académicien, dénonça l'entreprise avec virulence dans un article féroce de la *Revue des deux mondes*. Ses raisons ? Il n'avait jamais admiré Baudelaire, et ce qu'il appelait son

DUSTIN

NOTES DE LECTURE

« charlatanisme » lui faisait horreur. Le poème « Une charogne » le révoltait particulièrement, lui qui se voulait apôtre du Beau et du Bien. Sa prise de position sans nuance suscita, on s'en doute, une polémique mémorable. On le traita de Trissotin, de pharisien, de pion. Un duel fut évité de justesse. Pendant toute la fin de l'année 1892, gazettes et revues relancèrent l'affrontement en rivalisant d'éloquence. Le présent volume a pris le parti de recueillir minutieusement, en quelque 600 pages, tous les écrits de presse portant sur la querelle : pas seulement les grands noms (Barrès, Ponchon, Lorrain, Anatole France...), mais aussi les obscurs, et même les anonymes. Fallait-il vraiment tout retenir ? Beaucoup de textes paraîtront d'intérêt assez limité, mais le choix d'une quasi-exhaustivité est parfaitement défendable, s'agissant d'une affaire presque aussi significative que le fameux procès de 1857 contre *Les Fleurs du mal*.

La querelle de la statue, en fait, se retrouva circonscrite en peu de mois. Brunetière obtint quelques partisans, dont Édouard Drumont. Lequel se fit gloire de prendre son parti, tout en soutenant que *La Revue des deux mondes* était « une maison totalement enjuivée ». À cet égard, il est intéressant de relever qu'un des principaux défenseurs de Baudelaire contre Brunetière fut le journaliste Bernard Lazare, qui allait, trois ans plus tard (1895), se faire avec vigueur le champion de Dreyfus, comme on le sait. Mais, en dépit de la véhémence des uns et des autres, la querelle de la statue fit long feu. Fut-ce à cause de « l'effet Brunetière » ? La souscription n'obtint pas les résultats espérés, et Rodin se retira de l'entreprise. Dix ans plus tard (1902), on inaugura au cimetière Montparnasse un monument moins ambitieux, signé d'un sculpteur de modeste renom, José de Charmoy.

Dénouement un peu décevant, mais qui ne retire rien, au contraire, au très vif intérêt historique de l'épisode. Le plaisir qu'on prend à parcourir le présent volume — mais on peut se borner à picorer — est encore accru par la minutie et la solidité de l'édition : précision sans faille des notes de bas de page, série de notices détaillées sur les auteurs des articles, trois index... C'est un travail exemplaire. Une remarque, pour finir. En consultant l'*index nominum*, on tombe sur deux mentions de Nisard. Disparu en 1888, l'intéressé n'avait évidemment pu prendre part à la grande querelle de 1892, mais deux commentateurs l'invoquent comme l'ancêtre et inspirateur de Brunetière : « Le père Nisard a trouvé un successeur », écrit l'un d'eux. Ce qui nous remet en mémoire le récent et violent *Démolir Nisard* publié en 2006 par Éric Chevillard aux Éditions de Minuit.

Alain VIRMAUX

Jean-Marie THOMASSEAU : *Mélodramatiques* (Presses Universitaires de Vincennes, 21 €).

Synthèse de trente années de recherches sur le mélodrame théâtral français, cet ouvrage s'impose comme une sorte de bilan : le « troisième temps d'une quête », précise son auteur, qui, après la publication d'une thèse (*Le Mélodrame sur les scènes parisiennes de Coelina (1800) à L'Auberge des Adrets (1823)*, Lille, 1973) et d'un « Que sais-je ? » (*Le Mélodrame*, P.U.F., 1984), vient poser le comble à un édifice critique qui, outre l'éclairage qu'il porte sur les caractéristiques esthétiques, sociales et politiques d'un genre longtemps mésestimé par l'histoire littéraire, renouvelle les méthodes de l'historiographie théâtrale en plaçant la dimension scénique des œuvres au cœur du processus d'analyse. Sont ainsi rendues obsolètes les traditionnelles oppositions binaires avec lesquelles la critique interroge généralement les œuvres dramatiques du XIX^e siècle : classique *versus* romantique, théâtre